



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **VIGILANCE... ET COMPLAISANCE SERAIENT-ELLES LES DEUX MAMELLES DE LA FRANCE ?**

Le 11 juin 2015

Depuis plusieurs mois, un subtil travail auprès des parlementaires a pour finalité de profiter du vote de la loi santé pour autoriser la publicité sur l'alcool. Vie Libre a alerté à de nombreuses reprises sur les risques de tels textes pour la santé de nos concitoyens. Déjà la ministre de la santé d'un gouvernement précédent, en autorisant la publicité sur Internet, avait préféré soutenir les intérêts des alcooliers plutôt que favoriser la prévention auprès des jeunes.

Est-il encore nécessaire de rappeler que l'alcool fait annuellement 49000 morts et qu'il est la seconde cause de mort par cancer ?

La situation actuelle met en relief deux difficultés majeures qui se renforcent :

D'une part, il n'y a pas de politique réelle de santé en vue d'éradiquer un fléau national avec lequel nous cohabitons sous prétexte de culture et de spécificité française. Force est de constater que personne, à droite comme à gauche, n'a le courage politique de remettre en cause des intérêts mercantiles en faveur des intérêts de santé de la population.

D'autre part, les atermoiements autour de la publicité, au sein même de la majorité présidentielle et malgré une position ferme de certains membres du gouvernement, montrent la forte dépendance de la représentation nationale au lobby alcoolier. Dans la balance santé, les morts comptent peu au regard du nombre de cartes d'électeurs et des profits et taxes dégagés par l'alcool.

Affligés d'une vision à courte vue dont l'horizon ne dépasse pas l'échéance électorale, peu de décideurs font un calcul sur le long terme des bienfaits d'une vie sans dépendances à des produits consommés de façon excessive.

Vie Libre souhaite que la voix de ceux qui savent d'expérience l'enfer procuré par ces produits soient plus entendue que celle des marchands d'illusions. Vie Libre, fort de ses 10000 adhérents et de ses milliers de groupes de parole tenus en France, continuera son combat pour une prévention la plus massive possible. En votant la publicité sur l'alcool, les députés votent la mort de milliers de nos concitoyens sacrifiés aux intérêts de quelques uns. Ils démissionnent de leur rôle de protection de la santé publique, en particulier auprès des jeunes, cibles marketing idéales pour enclencher des consommations et des profits à long terme. Par l'irresponsabilité et l'aveuglement de certains députés, la santé publique a perdu une bataille et a régressé lourdement.

Félix LE MOAN, Président : 06 84 51 15 20

Alain HAMARD, Administrateur chargé de la communication: 06 75 85 31 39

Alain CALLÈS, Président région Ile de France : 06 08 64 19 21